



A retenir



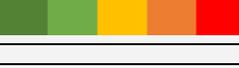
Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Comité de validation :
Syndicat du Chasselas de
Moissac, CEFEL, Chambre
d'agriculture du Tarn-et-
Garonne, Qualisol, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité

OIDIUM		Le risque est très important ; soyez attentifs aux cépages sensibles et aux parcelles à historique.
MILDIOU		Le risque est bien présent mais la pression est modérée. Restez vigilants et surveillez les précipitations.
BLACK-ROT		Peu symptômes visibles. Restez très attentifs à l'arrivée des précipitations.
VERS DE GRAPPE		Selon le modèle, nous serions au stade début du vol.
FLAVESCENCE DOREE		Traitements obligatoires T2 conventionnel quinze jours après le 1 ^{er} T2 bio : du 17 au 28 juin

[Liste des mesures alternatives et prophylactiques viticulture](#)

[La note technique commune vigne 2025](#)

METEO

• Météo de ces derniers jours

Cette semaine a été marquée par les hautes températures. Les orages se sont installés à partir de vendredi, entraînant des précipitations faibles et une chute des températures

- **Relevé des précipitations (Source Météo France)**

Station	Précipitations (mm)							Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
	lundi 9 juin 2025	mardi 10 juin 2025	mercredi 11 juin 2025	jeudi 12 juin 2025	vendredi 13 juin 2025	samedi 14 juin 2025	dimanche 15 juin 2025		
Auty (radar)	0	0	0	0	0,6	0	5,5	6,1	118,7
Cazes Mondenard (radar)	0	0	1,4	0	3	1,4	2,2	8	129,3
Moissac (radar)	0	0	2,8	0	0,9	1,2	1,9	6,8	116
Cordes Tolosanes (radar)	0	0	0,8	0	0,2	0	0,6	1,6	170,7
Cuq (radar)	0	0	2,9	0	1,6	0,9	4,3	9,7	160,4
Labarthe (radar)	0	0	0,1	0	1,2	0,1	1,3	2,7	119,6
Larrazet (radar)	0	0	0,2	0	0,1	0	0,6	0,9	176,6
Mas Grenier (radar)	0	0	0,2	0	0,2	0	0	0,4	139,6
Monclar (radar)	0	0	0	0	0,6	0	1,1	1,7	225,2
Puy-laroque (radar)	0	0	0	0	0,8	0	2	2,8	91,3
Sérignac (radar)	0	0	0,2	0	0,4	0	0,1	0,7	127,5
St Loup (radar)	0	0	2,1	0	8	0,3	1,3	11,7	142,4
Labastide-St-Pierre (radar)	0	0	0	0	0,8	0	0,6	1,4	142,5
Pompignan (radar)	0	0	0	0	2,1	0	0,5	2,6	170,2
Villaudric (radar)	0	0	0	0	0,9	0	0,3	1,2	153

- **Prévisions du 17 juin au 23 juin (Source Météo France)**

	Date	mar 17/06	mer 18/06	jeu 19/06	ven 20/06	sam 21/06	dim 22/06	lun 23/06
82	Température (°C)	13-32	15-33	17-35	18-35	20-36	19-37	21-37
	Pluie (mm)	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-1	0-4
								

Nous devrions avoir une semaine sous le soleil, avec des températures hautes. Une petite dégradation pourrait arriver en toute fin de semaine.

PHENOLOGIE

			
Stades BBCH	71	73	75
Descriptif des stades	Nouaison	Développement des baies (Grain de plomb)	Grain de pois
Précoces *			
Tardives **			
Stade Majoritaire			
Stade Minoritaire			

OÏDIUM (*ERYSIPHE NECATOR*)

• Éléments de biologie

Suivre ce lien : ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie de l'oïdium

Même pour les cépages peu sensible la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés.

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables ; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.



Oïdium sur feuilles - Crédit photo : Euphytia-INRAE

• Situation au vignoble

Aucun symptôme visible pour le moment.

Évaluation du risque : Le risque est très élevé ! Le stade phénologique actuel est très sensible à l'oïdium et les conditions lui sont très favorables. Les matinées fraîches, une hygrométrie importante provenant des sols humides, sont autant de facteurs favorables pour une contamination. Portez une **attention particulière** sur les **cépages sensibles** et dans les **zones à historique oïdium**.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).

MILDIOU (PLASMOPARA VITICOLA)

- **Éléments de biologie**

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Mildiou – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)



Mildiou sur feuille, face supérieure et inférieure.
Crédit Photo : Syndicat du Chasselas de Moissac

- **Modélisation (Potentiel système)**

Situation au 15 juin :

Le risque est fort sur le Frontonais, Monclar de Quercy, Larrazet et Serignac, et faible sur le reste du vignoble. Des contaminations épidémiques ont pu ponctuellement avoir lieu ce weekend. Les contaminations ayant pu avoir lieu début juin sont visibles depuis quelques jours selon le modèle.

Simulation au 22 juin :

La pression continue à baisser sur tous les secteurs, le risque sera faible sur la majorité des points. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques a augmenté, il est de 20mm à Fronton et de 3mm (Monclar, Larrazet et Serignac) à plus de 40 mm dans le Tarn et Garonne. Les extériorisations des contaminations ponctuelles ayant pu avoir lieu ce weekend sont modélisées en début de semaine prochaine, avec un temps d'incubation d'environ 7 jours.

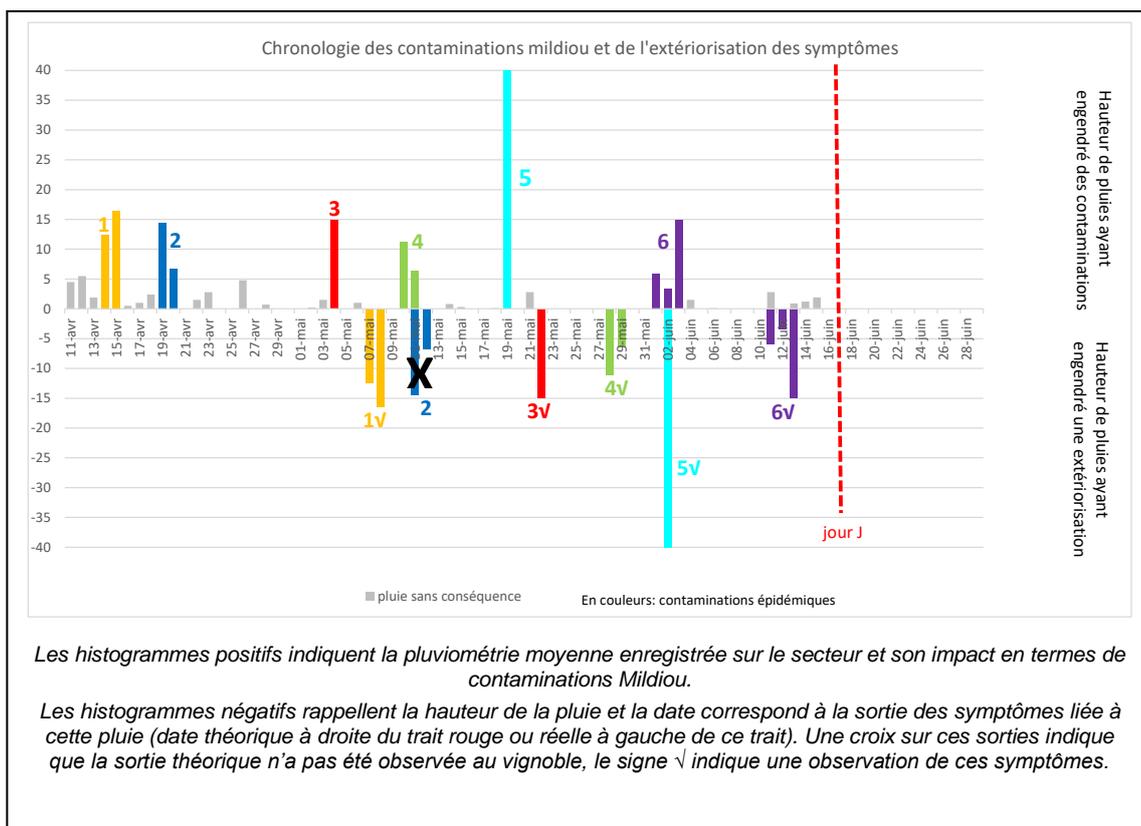
- **Situation au vignoble**

Une extériorisation des symptômes forte sur le témoin non traité. Essentiellement sur feuilles, mais également avec les tous premiers symptômes sur grappes. Sur la majorité du secteur, la situation reste stable, avec très peu de symptômes visibles.

Évaluation du risque : Malgré un risque modélisé faible, et une météo peu favorable au mildiou, restez attentifs aux repiquages et à une éventuelle dégradation amenant la pluie.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.
Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).



BLACK ROT *(GUIGNARDIA BIDWELLII)*

- **Éléments de biologie**

[ephytia.inra - Biologie-epidemiologie du Black Rot](http://ephytia.inra.fr/Biologie-epidemiologie-du-Black-Rot)

- **Situation au vignoble**

La situation est stable en l'absence de pluie. Très peu de symptômes observables à ce jour.

Évaluation du risque : Le risque est présent compte tenu du stade phénologique. En revanche, les prévisions météo n'évoquent pas de pluies. C'est pourquoi le risque est à ce jour modéré.



Symptômes de Black Rot sur feuille
Syndicat du Chasselas de MOISSAC

Crédit photo :

Ne pas confondre

A cette période, des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits dés herbants peuvent apparaître. Afin de confirmer de manière formelle un symptôme de black-rot, il faut attendre l'apparition des pycnides (petits points violets) à la surface des taches soit en laissant la feuille au champ, soit en la mettant en chambre humide.



De gauche à droite : 1-Taches de black-rot sur feuilles (Photo Ephytia) –
2-Phytotoxicité d'épamprage chimique (Photo CA81)
3-Dégâts de dés herbant (Photo CA82)

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Éléments de biologie**

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Vers de la grappe – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

- **Modélisation (EVA)**

Selon le modèle, le vol d'Eudemis est en cours.

- **Situation au vignoble**

Nous avons relevé 10 papillons d'Eulia dans le piège de Boudou.

Évaluation du risque : C'est le niveau de dégâts en G1 qui a permis d'évaluer la pression et d'envisager une gestion ciblée sur la 2ème génération.

La gestion du risque doit donc être raisonnée en fonction de la sensibilité des parcelles à risque, de l'historique de la zone et de l'apparition des œufs.



Figure 1 : Vers de la grappe - Crédit photo : Val de Gascogne

Seuil indicatif de risque : 10 glomérules pour 100 grappes.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

DOREE (*SCAPHOIDUS TITANUS*)

• Protocole de surveillance

Un dispositif de suivi des éclosions des œufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions).

Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

• Element de biologie

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Cicadelle de la flavescence dorée – Ephytia](#)



Larve (L3) de *Scaphoideus titanus* -Crédit photo www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate Pictures

• Situation dans les parcelles

Évaluation du risque : Traitement OBLIGATOIRE. Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 juin au 16 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 22 juin au 1 juillet en AB : 10 jours après le T1 soit du 17 juin au 28 juin	Prochainement En cours
T3	Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère. Dans les autres cas, il est optionnel, selon l'analyse du risque. Il est conseillé dans les cas suivants : - présence de foyers dans l'environnement des parcelles - présence de friches de vigne dans l'environnement des parcelles - présence de pieds FD dans la parcelle	A définir. En AB, le T3 est à faire à T2+10 jours.

Pour connaître la liste des communes concernées, consultez l'arrêté préfectoral publié sur le site de la DRAAF : retrouvez-le en cliquant [ICI](#)

RETROUVEZ LE COMMUNIQUE DE LA DRAAF RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE LUTTE CONTRE L'INSECTE VECTEUR DE LA FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE : [ICI](#)

CICADELLE VERTE (EMPOASCA VITIS)

- **Element de biologie**

Éléments de biologie : suivre ce lien : [Cicadelle verte – Ephytia \(Biologie\)](#)

- **Situation au vignoble**

Le traitement obligatoire de la cicadelle de la flavescence dorée a eu un effet sur la cicadelle verte. Les populations sont en recul.

Évaluation du risque : Le risque est aujourd'hui bien présent. Compte tenu de la virulence de ce ravageur l'année passée, il faut rester vigilant.

NB : Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ».

Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.



Larve de cicadelle des grillures- Crédit photo EUPHYTIA



THRIPS (Drepanothrips reuteri)

- **Situation dans les parcelles**

Les populations sont stables sur le réseau de parcelles suivies. Des symptômes sur feuilles sont visibles mais semblent se diluer.

Évaluation du risque : Pratiquez des battages pour détecter leur présence. Les thrips noirs sont inoffensifs. Le *Drepanothrips* ravageur de la vigne est plutôt jaune-orangé.

Seuil indicatif de risque : 2 larves par battage (voir la [note technique](#))

*Le battage doit se réaliser sur une surface blanche rigide. Battre **une seule fois** (pour ne pas les faire sauter au sol) les grappes et/ou les pousses terminales et attendre quelques secondes. Observez le déplacement des thrips de couleur orangé et de petite taille (0,6 mm)*



A gauche : *Drepanothrips reuteri*
A droite : *Limothrips cerealum*
Photos CA 82

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Prochain BSV, le 24 juin 2025

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.